

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

-Tunis Re-

Siège social : Rue Borjine N° 7 BP. 29 - 1073 Montplaisir Tunis

Le Conseil d'Administration de Tunis Re, réuni le 3 janvier 2011, a décidé, en vertu de la 2^{ème} résolution de l'AGE du 6 décembre 2010, de réaliser l'augmentation du capital social de 30 Millions de dinars pour le porter de 45 à 75 Millions de dinars selon les modalités et les conditions suivantes :

- Augmentation par incorporation de réserves de 3 MD et attribution de 600 000 actions nouvelles gratuites
- Augmentation en numéraire d'un montant de 27 MD par émission de 5 400 000 actions nouvelles au prix de 11,500 dinars par action réparti en valeur nominale de 5 dinars et prime d'émission de 6,500 dinars à libérer intégralement à la souscription,
- Les nouveaux titres à souscrire et gratuits porteront jouissance en dividendes à partir du 1/1/2011

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.